Le club de prêts par Primus Finance







Les PME : pilier de l'économie

Elles créent la majorité des emplois.

 Elles représentent une large part des emplois marchands.



 Elles créent la majeure partie de la valeur ajoutée.



Les aléas de l'emprunt bancaire

- Les exigences en fonds propres de Bâle
 III entraînent une baisse de l'offre de crédit.
- Certains projets n'ont pas la préférence du banquier : actif immatériel, matériel peu mobilisable..
- Processus long et opaque: on ne sait jamais en combien de temps le crédit sera accordé, s'il est accordé



Primus

Notre proposition

- Une plate forme sur internet à votre image (marque blanche).
- Un accompagnement sur mesure.
- Une processus rapide et transparent.
- Une méthode pour renforcer l'entraide au sein de votre réseau.



Notre valeur ajoutée

Vous bénéficiez de :

- notre expertise financière.
- notre expérience en finance participative.
- notre agrément auprès de l'ACPR.





Qu'est-ce que le club de prêts ?

- Une alternative de financement pour les entreprises que vous accompagnez.
- Une alternative d'épargne pour votre communauté.
- Une solution concrète pour promouvoir l'entraide.



Le club de prêts pour les prêteurs

- Participer à la vie économique locale et nationale dans le cadre de la loi :
 - 1 000 euros par prêteur et par projet.
 - Une durée de crédit ne pouvant excéder 7 ans.
- Reprendre le contrôle de votre épargne.
 - La possibilité d'épargner en direct.



Le club de prêts pour les emprunteurs

- Élargir ses sources de financements.
- Accroître la rapidité d'obtention d'un prêt.
- Bénéficier d'une méthode transparente.





Pour plus d'informations

http://www.primusfinance.fr/

contact@primusfinance.fr



@PrimusFinance

